

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'ANCIENNE EGLISE SAINT-LAURENT

D'après les registres de délibérations
Du Conseil municipal de Beaulieu-lès-Loches



Par Pierre RENARD

Maire honoraire de Beaulieu-lès-Loches

- 1 – Description du bâtiment
- 2 - Conférence du 21 août 1993
- 3 – Cérémonie du 6 mars 1993
- 4 - Période de 1993 à 2015
- 4 -Liste des Conseillers municipaux de 1945 à 2015

1 – Description sommaire du bâtiment

Mis à part le beau clocher carré du XIII^e siècle comportant sur chaque face une double baie romane retombant sur de fines colonnettes avec des chapiteaux dont les volutes sont terminées par des têtes finement sculptées, l'aspect du bâtiment, vu de l'extérieur, ne laisse pas entrevoir le charme envoûtant qu'il réserve au visiteur. L'église paraît écrasée par les restes majestueux de l'abbaye voisine avec son puissant clocher de plus de 60 mètres de hauteur. Sa haute façade plate et délabrée pourtant ornée d'une verrière de style gothique du XV^e siècle reste d'une simplicité austère.

Il faut entrer par la petite porte romane pour ressentir l'atmosphère du lieu, pour découvrir ses voûtes du plus pur style « roman Plantagenet ». L'organisation intérieure, malgré les différentes époques de construction, en font un ensemble qui reste intime et cohérent.

M. André MONToux en a fait une description savante et détaillée. Je me permets de l'emprunter :

« Le chœur : de la fin du XII^e siècle ou au tout début du XIII^e siècle est formé de deux travées voûtées sur croisée d'ogives sans clef, dont les nervures sont profilées d'un simple tors.

La première travée communique par une arcade en tiers-point avec le bas-côté sud, reste de la chapelle romane, et clôturée au nord par un mur plein où l'on note la présence d'une baie en plein cintre murée lorsque l'on a édifié vers 1225, le bas-côté septentrional servant d'assise au clocher.

La travée du chevet communique depuis le XVI^e siècle avec deux chapelles. Celle du nord, sous le vocable de Notre-Dame de Pitié, fut édifiée en 1507 par Jean SAUVAGE, aumônier de la reine Anne de Bretagne. Ses armes figurent à sa clef : « d'azur à trois croissants d'or, 2,1 et une étoile d'or en cœur ». La seconde, au sud, construite en 1530, présente des chapiteaux caractéristiques de la Renaissance, ornés de fruits et de guirlandes où se détache également le blason des SAUVAGE. Sous l'autel, un caveau fut aménagé en 1840 pour recevoir des sépultures de la famille de BRIDIEU.

La Nef: Construite probablement vers 1230, sans doute à l'époque où fut constituée la paroisse, elle appartient à la famille des nefs à éclairage indirect. Elle est composée de deux travées et de deux bas-côtés de largeur inégale, couverts de voûtes angevines à huit nervures très bombées, reposant sur deux colonnes monocylindriques à base carrée. Le chapiteau est orné de deux rangs de feuilles sous un tailloir octogone.

D'un style très pur, élégante et légère, cette nef est un magnifique spécimen de l'art « Plantagenet ».

Les clefs forment de larges médaillons sculptés d'environ 60 centimètres de diamètre. Les personnages sont représentés à mi-corps et l'on remarque des traces de nombreuses peintures.

Nef - première travée : le Sauveur en majesté, la main droite levée dans un geste de bénédiction, la gauche tenant un globe.

Nef – deuxième travée : Femme avec une robe à ceinture aux plis bien marqués, relevant de la main gauche une sorte de manteau. A sa droite un enfant semblant assis, mais les pieds passant sous le vêtement. Sans doute la Vierge et l'Enfant.

Bas-côté sud – première travée : Buste d'homme tenant dans ses mains un livre.

Bas-côté sud – deuxième travée : Buste d'homme, la main droite levée semblant tenir de la gauche les tables de la Loi ?

Bas-côté nord – Première travée : Un abbé ou un évêque tenant des deux mains une crosse inclinée. La clef de la deuxième travée a été sciée et a disparu ».

J'ajouterai un détail sur l'un des chapiteaux de la chapelle sud. Outre l'écu des Sauvage on peut remarquer des têtes d'enfants en pleurs. Ils rappellent le sort réservé à cette époque aux enfants atteints de la rage qu'on étouffait entre deux édredons.

Avertissement : Les sommes indiquées respectent la monnaie de chaque époque : anciens francs, nouveaux francs et euros.

2 – Conférence du 21 août 1993

Avant-propos

« Monsieur André MONToux nous a laissé une description et l'historique de l'ancienne église Saint-Laurent. C'est à lui que nous devons cette chance de pouvoir admirer et utiliser pour des manifestations remarquables ce bel édifice et ce pour de nombreuses générations de bellilociens, d'amateurs d'art et d'histoire, d'y retrouver une ambiance particulière, une acoustique exceptionnelle. C'est à lui que nous devons cette renaissance, cette redécouverte. L'histoire contemporaine dont il a été l'aiguillon est consignée dans les registres de délibérations des Conseils municipaux qui se sont succédé depuis 1951.

A partir de cette date, André MONToux suivra et ne laissera pas dormir ce dossier, ni s'assoupir ceux qui en auront la charge.

En rendant hommage à cet homme qui fut aussi mon maître d'école, c'est avec beaucoup de modestie que je vais essayer de faire revivre ces événements.

Je vous demande de bien vouloir excuser par avance les quelques traits d'humour dont j'ai voulu émailler mon propos. Je suis trop bien placé, ou trop mal, pour savoir comment se déroule la vie communale et comment se prennent les décisions. Rien n'est facile. Il faut dans ce domaine, ménager beaucoup de susceptibilité, faire comprendre et admettre avec patience ses points de vue. Cela prend du temps et pas mal d'énergie.

Que cette histoire de Saint-Laurent serve aussi à vous faire comprendre cela et qu'elle soit surtout le témoignage de l'infinie reconnaissance que nous devons tous aux Maires, Adjoints et Conseillers municipaux qui nous ont précédé.

Le 23 mars 1951, une circulaire préfectorale alerte nos élus du péril menaçant l'édifice. L'église est alors propriété d'un certain Lionel-Marie-louis marquis de Bridieu, agriculteur et producteur d'agrumes, demeurant à Dar Saaïd Franceville II près de Casablanca au Maroc.

Le Conseil décide donc d'envoyer une lettre recommandée avec avis de réception pour que ce brave marquis prenne la décision, soit de démolir, soit d'entretenir son monument.

1951, c'est à peine six ans après la fin de la guerre. Les préoccupations des élus bellilociens ne sont pas vraiment tournées vers la conservation du patrimoine. Malgré tout, l'impulsion de M. André MONToux commence à se faire sentir.

Le 20 septembre, on apprend que le marquis de Bridieu est prêt à abandonner à la commune l'église qui abrite pourtant la sépulture de nombreux membres de sa famille. Même si l'intention future des élus sera de tout démolir et de vendre les pierres, il donne même le terrain, apparemment satisfait de se débarrasser d'un fardeau difficile à entretenir depuis Casablanca.

Le Conseil, à mon avis un peu hypocrite, ne refuse pas ce « don » en disant que cette église présente un intérêt touristique pour la commune. Mais cette affirmation est bien vite bémolisée. La suite de la délibération nous fait savoir que nos chers élus ne prendront aucune décision définitive avant de connaître la réponse des Beaux-Arts pour le classement et pour le financement des réparations urgentes. « La commune ne pouvant pas participer dans ces frais »

A cette époque, un magnifique sureau pousse avec vigueur près d'un des piliers soutenant le clocher.

Dans une lettre en date du 1^{er} février 1952, le préfet demande au Conseil de se prononcer sur : l'acceptation du don de l'église, son consentement au classement de l'édifice en tant que futur propriétaire et son intention de participer financièrement à la restauration du monument.

Sans autres assurances quant aux aides nationales et départementales, la plus grande prudence conduit au maintien de la décision initiale et au rappel des termes de la précédente délibération. In-extenso et entre guillemets on retrouve recopié le texte du 20 novembre 1951 qui n'avait été prudemment expédié à la Préfecture que le....30 janvier 1952.

Notons que le maire de l'époque, Raymond PATRY, était absent, et que, malgré l'appellation « extraordinaire » de cette séance de Conseil du 8 février 1952, on n'avait pas avancé d'un pouce. Le bon Saint Laurent devait trouver l'équipe municipale un peu trop timorée, et, de là-haut, protéger, seul, son église.

Ce qui est sûrement plus extraordinaire, c'est que trois jours après, le 11 février, M. le Maire, cette fois-ci présent, anime un Conseil ordinaire où l'on parlera, entre autres, du stationnement des forains, et de la plantation de peupliers dans le Pré Dauphin. Saint-Laurent est pourtant le premier sujet à l'ordre du jour.

On apprend que « la Demeure historique » dans sa réunion du 9 février 1952 à Tours a décidé qu'il fallait que Beaulieu accepte le don proposé par le marquis, devienne propriétaire, et, qu'à partir du classement, les réparations seraient subventionnées à 50 %. Que sur les 50 % restants le Département en prendrait la moitié à sa charge. On est donc arrivé à 25 % restant à la charge de la Commune.

Les travaux urgents sont estimés à 1.300.000 francs. Il reste donc à la commune la somme de 325.000 frs avec la possibilité d'échelonner les versements sur trois ans.

Les Conseillers, après en avoir longuement délibéré, considèrent que l'estimation ne porte que sur l'urgence, que par la suite il faudra mettre la main aux centimes additionnels et que l'édifice deviendra une charge trop lourde. Ils décident, à bulletins secrets, par 11 voix contre et un vote blanc de ne pas accepter le cadeau empoisonnant du marquis.

Pourquoi M. André MONToux, la Demeure historique, les Amis du Pays lochois et quelques autres empêchent-ils Monsieur le Maire et son Conseil de s'occuper plus du stationnement des nomades, de la croissance des peupliers du Pré Dauphin, que de l'avenir de cette ruine inutile..... ?

Monsieur Saint Laurent doit se désespérer et ne plus croire aux miracles. Nos diaboliques Conseillers seraient-ils en train de raviver les braises de son supplice..... ?

Deux mois plus tard le miracle se produit. Le 5 avril 1952 les élus bellilociens, très certainement à l'unanimité, acceptent enfin le don du marquis, prennent connaissance du devis qui ne s'élève plus qu'à 1.250.000 frs, se satisfont des subventions de 50 et 25 % annoncées, demandent le classement de l'édifice et disent qu'aucune réparation future ne soit faite sans leur avis. Ce qui est bien normal.

Il a dû en falloir des échanges de courriers et de longs palabres pour qu'en moins de huit mois on arrive à ce vote positif ? Mais ne faisons pas la fine bouche et saluons avec enthousiasme la sage décision qui vient d'être prise.

Le 9 août 1952, Monsieur la maire rappelle au Conseil que par acte public reçu de Maître Paul VALLOIS, le 21 juin, à 16 heures 45, Monsieur le Marquis s'est gentiment soulagé d'un fardeau Pardon, a fait donation à la commune de Beaulieu-lès-Loches, sans aucune charge ni condition, de l'ancienne église Saint-Laurent. Le Conseil déclare consentir au classement.

Voilà donc notre vieux Beaulieu propriétaire d'une belle église en ruine. Il faut maintenant en déterminer la vocation.

Par chance, Monsieur RAYNAUD, trésorier du comité des fêtes de Loches, demande l'autorisation d'y entreposer les engins ayant servis à la reconstitution historique du 31 août dernier. Le Conseil accepte en se dégageant de toutes responsabilités.

Lors de la séance du 22 septembre 52, le Conseil décide que la délibération du 5 avril compte comme acceptation définitive et régulière de la donation aux termes de l'acte du 21 juin. Ce n'était donc pas une évidence pour tout le monde..... ?

Le 15 novembre on apprend que Monsieur le Ministre de l'Education nationale a classé, par arrêté du 17 septembre 1952, l'église Saint-Laurent parmi les Monuments historiques. Si cette information est susceptible de redonner espoir et confiance aux élus, le compte-rendu laconique ne le montre pas.

Arrive la date du 23 janvier 1954. Certains travaux urgents sont en phase de réalisation et Monsieur PATRY, qui n'est plus Maire, demande pourquoi M. Louis COTTEREAU n'a pas été choisi comme entrepreneur d'autant qu'un échafaudage lui appartenant a été monté par ses soins il y a plus de vingt ans.

Monsieur Edmond LUCAS, le nouveau Maire, répond : « qu'il avait été décidé, en réunion, que M. Robert PINARD ferait le travail et que cela ferait une économie à la commune puisque celui-ci n'employait pas d'ouvrier ».

Les Amis du Pays lochois semblent satisfaits de ce qui se passe à Saint-Laurent. On imagine le sourire de Monsieur le Maire, qui, le 20 mars 1954 donne connaissance d'une lettre de la noble société félicitant la Municipalité pour l'acquisition et la mise hors d'eau de l'église.

Le sourire doit être moins ostensible quand une nouvelle lettre de la même association est lue au Conseil du 15 octobre 1955. Les Amis demandent que l'église fasse l'objet, dans les plus brefs délais, de travaux de consolidation et de restauration susceptibles de la sauver de la ruine. Lors de la même séance, la Municipalité évoquant une fois de plus la modicité de ses ressources, considère que l'église présentant toujours un danger imminent pour les riverains, émet le vœu que les Beaux-Arts prennent en charge l'édifice et en accepte le don.

La fin de cette phrase « en accepte le don » montre bien l'intérêt qu'on avait dans ce temps-là pour l'art, l'Histoire et la Culture et laisse penser que la décision du 5 avril 1952, pourtant prise à l'unanimité, était restée au fond de bien des gorges.

Ne soyons ni moqueurs ni pessimistes, les six mois qui nous séparent de la prochaine assemblée communale permettent à nos élus de s'imprégner d'une nécessité qui nous paraît aujourd'hui bien évidente.

Le 16 juin 1956 on apprend que la commune a payé les honoraires de M. LHERITIER de CHEZELLES pour le devis concernant la mise hors d'eau. On apprend également que le Conseil Général n'est pas insensible à l'action entreprise, que la société de Protection des Monuments Historiques s'est penchée sur la restauration de l'église. Le devis total des travaux s'élève à 4.489.910 Frs sur lesquels les Beaux-Arts s'inscrivent pour près de 3,5 millions, la Société de Protection pour 812.000 Frs. Il reste à la commune une charge de 187.500 Frs TTC qu'elle devra s'engager « à faire face » (sic) lorsqu'elle sera officiellement saisie de la question. Le Conseil Général, par le biais d'une lettre de M. Elie ROSSIGNOL, veut-il préparer les esprits bellilociens à cette dépense ? Jamais subvention n'aura été aussi élevée.

Lors de cette euphorique séance, nos élus décident d'installer un plan de situation des richesses touristiques pour guider les visiteurs venant à Beaulieu. Les devis présentés par Messieurs DUPONT peintre et BARRAULT serrurier pour la fourniture et pose d'une pancarte métallique sont acceptés. Il en coûtera la somme de 17.826 Frs qui seront pris sur le crédit des dépenses imprévues.

A la rentrée de septembre, le 22, il semble que le Ministre d'Etat aux Arts et Lettres, le Préfet, et la Société de Protection des Monuments Historiques ont débloqué leurs crédits. Il semble aussi que le Conseil bellilocien est « à point » et qu'il trouvera la part de financement restant à sa charge. Les 187.500 Frs sont inscrits au budget additionnel au chapitre VIII, article 4.

Le Conseil réaffirme enfin sa volonté de conserver l'église.

L'état de ruines menaçantes est écarté pour l'ancienne église paroissiale. Elle sert maintenant d'entrepôts pour la commune et l'épicier du coin. On se croirait presque dans un musée vivant !

Dans le même temps, sous la houlette du Préfet, le Directeur Général de l'architecture et l'architecte en chef des Monuments Historiques se penchent toujours sur la protection du sanctuaire. Un devis, numéroté 798/57 de 8.530.864 Frs, concernant la consolidation du clocher est présenté au Conseil le 1^{er} février 1958 (258 ans après la pose de la première pierre de l'actuelle Mairie). L'équipe municipale, après avoir entendu l'exposé de la lettre du Préfet, « considérant d'une part l'intérêt touristique et historique qui s'attache à la restauration de ce bâtiment et d'autre part de la possibilité future pour la commune d'utiliser ce lieu pour faire un foyer rural », décide de participer pour 800.000 Frs dans les travaux de restauration. Cette participation sera apportée à l'aide d'un emprunt qui sera contracté ultérieurement. L'Association de protection des Monuments Historiques étant susceptible d'accorder une aide supplémentaire, la décision est encore plus facile à prendre.

Avec l'appellation « Foyer rural » on connaît enfin la destination culturelle de Saint-Laurent. En février 1958, la Salle des Fêtes n'existe pas encore, la Maison des Templiers sert de salle bal mais n'appartient pas à la Commune.

Alléluia ! Alléluia ! L'intervention spirituelle du Saint Patron n'a pas été vaine, surtout celles de M. MONToux, des diverses sociétés savantes et des Administrations respectables. En attendant la prochaine réunion qui aura lieu un mois plus tard, rêvons et imaginons l'avenir doré de Saint-Laurent.

Le 7 mars 1958, la quote-part de la commune est annoncée à 1.706.200 Frs. Une aide de la Société de Protection est toujours attendue mais pas encore connue. La décision prise est de surseoir à cet engagement. Adieux travaux, adieu clocher, adieu foyer rural et avenir doré..... !

La douche écossaise continue puisque quatre jours plus tard, le 11 mars, le Conseil est convoqué en réunion extraordinaire (c'est la deuxième fois pour Saint-Laurent). La délibération du 1^{er} février n'a pas été approuvée par les services préfectoraux. Le Conseil est invité à voter la totalité de la quote-part mise à sa charge. Il faut donc décider de participer au 1/5 ième de la dépense globale. Ce qui est fait. Mais prudemment on ajoute que « toute cette participation est subordonnée à l'obtention d'une subvention de la Société de Protection au moins égale à 50 % de ce 1/5 ième restant ».

Le 7 juillet 1958 il est longuement question de Saint-Laurent. Monsieur le Maire, triomphant, il s'agit alors de M. Léonard CHAUMEIL, annonce que l'association protectrice, dans sa séance du 23 mai accorde une subvention de 853.100 Frs. Il ne reste à la commune que le dixième du financement des travaux. 53.100 Frs de fonds disponibles seront utilisés. Un emprunt de 800.000 Frs sur 10 ans au taux de 5,5 % est alors contracté auprès de la Caisse d'Épargne. Le remboursement annuel sera de 106.134 Frs, soit la valeur de 465 centimes additionnels. Suit la description du contrat de prêt. Je vous en fais grâce. Il vaut mieux savoir qu'à partir de cette date on pourra enfin réparer ce beau clocher roman.

Pas de délibération en 1959 relative à Saint-Laurent. La Municipalité a changé. Les travaux de maçonnerie et de charpente sont réalisés. On oublie un peu l'édifice. Une lettre de M. MENET, lue le 15 janvier 1960 nous apprend que l'Architecte en Chef voudrait connaître ce à quoi la commune destine l'ancienne église Saint-Laurent. Le Conseil municipal décide alors d'y installer par la suite un musée sans autres précisions sur le genre de musée ni date d'installation.....

Le 4 octobre 1961 l'idée de foyer rural – musée n'a pas évolué. La délibération concerne une facture de travaux effectués en 1956/1957 pour 1.875,00 Frs qui n'a pas été payée. Si on décide de mandater cette somme, la rédaction du texte ne nous dit pas ni à quels travaux, ni à quel entrepreneur se rattache cette honteuse dette.

Le 28 août 1967. La vocation de l'église n'est toujours pas trouvée. Près de six ans se sont écoulés sans que Saint-Laurent ne soit mentionnée sur les registres. M. Yves VOIRY demande néanmoins que les fenêtres soient vitrées. Après une mûre réflexion, ce n'est que le 13 novembre 1968 que le Conseil municipal émet à nouveau le vœu pour que le bâtiment soit mis hors d'eau.

Le 28 février 1972, à la suite d'une visite effectuée par M. l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux suivants sont proposés :

Eglise Saint-Laurent (linteau et vitres)

Eglise abbatiale (toiture et gouttières)

La participation communale est fixée à 50 %, soit 2.000 Frs. La dépense sera imputée à l'article 6409 où les crédits ont été prévus.

Le 3 janvier 1973, les Amis du Pays Lochois font connaître leurs regrets de l'absence d'un musée lapidaire dans la région où d'intéressants vestiges sont découverts. Ils pensent naturellement à Saint-Laurent. M. le Maire rappelle que le conseil précédant avait déjà donné cette affectation et l'assemblée émet un avis favorable.

Le 6 mai 1976 le service des Bâtiments de France propose la réfection des vitraux. La dépense sera de 9.180 Frs subventionnés à 50 %. Le Conseil accepte ce projet et, compte-tenu de l'urgence des travaux, souhaite qu'ils soient réalisés en 1976.

Le 14 décembre 1976 les élus sont informés qu'un don de 500 Frs a été offert par la jeune chorale « les Baladins » au profit de l'église. Cette somme a été versée à la suite de la « Nuit musicale de Saint-Laurent ». Cadre merveilleux pour la voix et la musique instrumentale, c'est à cette occasion que la destination culturelle de l'église a commencé d'être tracée. Il ne restait plus qu'à y introduire des expositions de peintures et de sculptures. Cela fut fait.

Malgré l'intervention des Maires successifs (il y a eu des élections en 1977), le travail sur les vitraux n'a pas été réalisé dans les délais souhaités. Le projet réévalué s'élève maintenant à 11.943 Frs. Le Conseil donne son accord et regrette vivement que cela se traduise par une dépense supplémentaire de 1.000 Frs pour la commune.

Le 13 avril 1978, le devis de M. Jean-Pierre JOUMIER présenté par M. l'Architecte des Bâtiments de France s'élève à 3.904,32 Frs. Il concerne la pose d'un linteau en chêne au-dessus du portail. Le Conseil ne se fait pas tirer l'oreille d'autant qu'une subvention de 50 % accompagne cette proposition.

Le 1^{er} juin le Conseil est informé que l'association « Pierres Vivantes » vient d'adresser un don supplémentaire de 2000 Frs pour aider à la restauration. Les élus acceptent le don et remercient l'association pour l'intérêt qu'elle porte à cet édifice.

Le 9 juillet 1979, c'est un don de 200 Frs et aussi les marques du soutien prodigué par « La Voix de l'Orgue » qui vient épauler les efforts de la commune.

Le 16 septembre 1980, afin de préparer le budget de l'année suivante, le Conseil demande que la réfection des vitraux de la façade soit programmée. Le 25 mai 1981, on décide de suspendre un lustre sous les voûtes Plantagenet, mais l'expérience ne s'avère pas concluante. Le cercle de roue de charrette sera vite démonté et les 6.000 Frs consacrés à cette opération un peu vite dépensés.

Le 8 juillet, sur mon interpellation, le Conseil se prononce sur la gratuité de l'utilisation de Saint-Laurent pour des manifestations culturelles et considère que les spectacles qui y sont donnés contribuent au renom de l'église et de la commune.

Ce n'est que le 5 octobre que la Docte Assemblée prend connaissance des devis de M. VAN GUY maître verrier et de M. JAUDON de l'entreprise MENET pour la maçonnerie. Ces devis concernent la restauration de la verrière de la façade. Ils sont acceptés pour une dépense totale de 70.000 Frs. La subvention attendue est toujours de 50 %. Il semble bien qu'entre le 16 septembre 1980 et le 5 octobre 1981, ce dossier se soit quelque peu baladé, perdu et heureusement retrouvé, car le Conseil trouve anormal que des changements de programmes interviennent sans que la commune soit prévenue et qu'il ne soit pas répondu à certains courriers.

Peut-être que le service des Monuments Historiques n'est pas habitué à recevoir des demandes aussi insistantes de la part des Municipalités ?

Quoiqu'il en soit, Saint-Laurent est devenu un point de rencontre et le rendez-vous des artistes. L'aménagement intérieur est plus que sommaire. Le besoin d'électricité se manifeste, l'état du carrelage est plus que déplorable.

Pour 130.000 Frs de dépense, il peut être obtenu 56 % de subvention. Le 13 juin 1983 les élus ravis remercient les présidents des Conseils régionaux et généraux et le Conseiller du Canton de Loches pour leurs interventions et décisions favorables.

Si l'installation électrique se réalise, il n'en va pas de même pour le carrelage. Au dernier moment les architectes consultés imposent des fouilles et un abaissement du niveau du sol. On se doute bien que la note sera salée et le projet en reste là. L'assemblée communale délibère néanmoins sur l'obtention d'un crédit de 100.000 Frs auprès du Crédit agricole.

Depuis la première « Nuit musicale » des Baladins notre belle église sert de temps à autres à quelques manifestations. Les opérations de sauvetage sont enfin réalisées. A partir de maintenant, en compulsant les registres on y trouve moins d'évènements spectaculaires. Le Conseil achète du matériel, réalise l'illumination intérieure et le pavage du trottoir jusqu'au pied du clocher de l'abbatiale.

Le 12 septembre 1986, une étude de la DRAC est acceptée. Elle concerne l'assainissement intérieur et une réfection limitée de la toiture vieillissante. La somme à prévoir est de 50.000 Frs.

Le 19 octobre 1987, on apprend l'accord de la DRAC pour une réfection plus importante de la couverture. Le devis prévu est de 343.000 Frs hors TVA, la subvention est à hauteur de 60 %. La commune devra emprunter 150.000 Frs auprès du Crédit agricole, sur 20 ans au taux de 9,80 %. Le 30 novembre le Conseil accepte la maîtrise d'ouvrage afin d'éviter un retard important dans la réalisation de ces travaux.

Saint-Laurent attire maintenant de nombreux spectacles musicaux, des expositions prestigieuses, des ventes aux enchères de qualité, c'est aussi le théâtre de sympathiques et conviviaux vins d'honneur.

Avec les précieux concours de M. le professeur Jean BERNARD et de la Société Archéologique de Touraine, un vibrant hommage à la mémoire de M. André MONToux s'organise. La manifestation se déroulera le samedi 6 mars 1993 en présence des deux filles de notre illustre et regretté sauveteur. Une plaque commémorative signalera désormais aux nombreux visiteurs l'œuvre de notre opiniâtre historien. (Voir chapitre suivant)

L'histoire contemporaine de Saint-Laurent ne se termine pas avec la fin de mon intervention. Je pourrais continuer en prédisant l'histoire future de cet édifice Plantagenet, car je sais que l'armée des amoureux des vieilles pierres est composée de troupes toujours plus nombreuses, plus déterminées. Je sais que les projets actuels sont ambitieux.

Je sais que l'actuel Conseil municipal et certainement les suivants seront convaincus de l'impact culturel de ce merveilleux édifice roman.

Longue vie culturelle et animée sous ces voûtes. Ce sera mon souhait en même temps que ma conclusion.

A Beaulieu-lès-Loches le 21 août 1993.

3 – Cérémonie du samedi 6 mars 1993

La cérémonie en hommage à M. André MONToux a permis aux intervenants de rappeler l'homme qui fut instituteur, historien de Beaulieu, de Loches et de la Touraine. De rappeler son rôle majeur dans la sauvegarde de l'ancienne église Saint-Laurent.

L'assistance nombreuse comptait d'anciens et actuels élus municipaux, le Docteur Jean MOREAU accompagné par M. LEVEEL Président honoraire, et des membres de la Société Archéologique de Touraine, au sein de laquelle il fut un fidèle et utile chercheur, l'association des Amis du Pays Lochois, présidée par le Colonel Jacques LABLANCHRIE, le Vice-président du Conseil Général Jean-Paul DIACRE, des bellilociens, Lochois et Tourangeaux qui l'avaient côtoyés dans ses recherches historiques.

Le discours que je fis à cette occasion a été certainement le plus long de mes trois mandats de Maire :

« Mesdames, Messieurs,

Mes premiers remerciements, vous voudrez bien que je les réserve à Josiane et à Claudine. J'aurais dû dire Mesdames SHOENSTEIN et MONToux-FEVE et leurs familles, mais nos jeunesses ont eu pour cadre Beaulieu-lès-Loches, son école publique et la même époque. J'ai eu le privilège d'être le compagnon de classe de Claudine, et donc, d'avoir déjà, très jeune, mérité la confiance de Monsieur André MONToux. Merci Mesdames d'avoir bien voulu accepter que cette cérémonie se déroule aujourd'hui, qu'une plaque perpétue la mémoire de votre père. Merci à vous d'avoir su garder intacts autant de souvenir et d'amitié.

Merci à la S.A.T. et à son Président, Monsieur le Docteur MOREAU pour avoir bien voulu nous accorder son haut patronage. Merci à Monsieur LEVEEL d'avoir bien volontiers accepté d'intervenir au cours de cette cérémonie et de retracer ce que fut la vie et l'œuvre de Monsieur André MONToux.

Merci également aux élus de témoigner leur attachement à Beaulieu-lès-Loches, à ses habitants et à son patrimoine. Merci à mes collègues les Maires du Canton de m'assister et de me soutenir dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Merci à toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation. Mon devoir serait de vous citer toutes et tous, sans exception. Vous êtes toutes et tous des gens qui avez travaillé avec André MONTOUX. Vous représentez toutes et tous des sociétés savantes, des associations de sauvegarde, des Administrations et des Services de l'Etat qui avez la charge de gérer le patrimoine tourangeau. C'est auprès de vous qu'il puisait son énergie, exerçait son art et savait apporter, avec quelle modestie, le fruit de ses travaux.

Mes remerciements seraient incomplets si j'oubliais de vous dire ce que je dois à Monsieur Jean BERNARD, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Besançon, Bellilocien de toujours et ami intime de mon cercle familial. Parce que je le savais à mes côtés, j'ai pu envisager, organiser et concrétiser aujourd'hui cet hommage que je m'étais promis de rendre à André MONTOUX dès l'annonce de son décès.

Excusez M. le Préfet et M. le Sous-Préfet qui en raison de la campagne électorale sont tenus au devoir de réserve.

Avant d'entrer dans le cœur de mon discours, je vous transmets quelques indications pratiques sur le déroulement de la présente cérémonie.

Après mon intervention, Monsieur LEVEEL nous fera l'honneur d'évoquer la vie, la passion et l'œuvre d'André MONTOUX. Je serai ému et heureux de pouvoir dévoiler la plaque qui se trouve derrière moi et je demanderai pour faire cela l'assistance de Monsieur le Docteur MOREAU.

Ensuite les Baladins, groupe vocal de Loches et de Beaulieu-lès-Loches, les premiers attirés par Saint-Laurent, nous donneront un exemple de leur talent. André MONTOUX était un fidèle des concerts organisés par eux. Baladin moi-même, j'ai tenu à ce qu'ils soient présents et je les en remercie.

Nous nous rendrons ensuite au premier étage de la Maison des Templiers. La salle où le vin d'honneur sera servi, porte déjà le nom d'André MONTOUX. Je lui avais témoigné cette marque de reconnaissance et de sympathie de son vivant. C'est avec beaucoup de modestie, mais aussi d'affection, qu'il avait accepté cet honneur.

Mesdames, Messieurs, si nous sommes aujourd'hui dans Saint-Laurent pour honorer la mémoire d'André MONTOUX, si cette église est solidement ancrée sur le sol et dans le cœur des Bellilociens, si son magnifique et incomparable clocher roman voisine toujours avec sa grande sœur, l'Abbaye, si les voûtes enchantent les plus grands comme les plus modestes artistes, c'est grâce à lui.

En 1953, cette belle église est vouée à la ruine, au démantèlement, à l'oubli. Des sureaux de belle taille se frayent un passage dans le tendre tuffeau et dans la toiture, les pierres des piliers se disjoignent.

André MONTOUX entame ici son premier combat, nous montre ici la puissance de sa première et légendaire colère. La Municipalité d'alors n'a pas le choix. Heureusement elle est plutôt acquise aux idées d'André MONTOUX. Les élus départementaux, les représentants et les services de l'Etat doivent plier. L'écroulement de l'édifice est imminent.

C'est alors qu'on voit Robert PINARD, l'enfant du Pays, conseiller municipal, charpentier de son état, très à l'aise sur une échelle, qui donne la main à André MONTOUX, instituteur, courageux mais sûrement pas trop à son avantage en altitude. Ensemble, ils enlèvent branches, troncs et racines. Ils savent déjà que cette première charge sera héroïque et victorieuse. Les fonds sont vite débloqués. Les maçons sont déjà sur le chantier. Saint-Laurent renaît. Depuis, Saint-Laurent a retrouvé ses vitraux, la baie gothique a été restaurée, la toiture refaite. Nos efforts devront porter maintenant sur les aménagements intérieurs et notamment le carrelage.

Après cette première victoire, la légitime colère d'André MONTOUX n'est pas vraiment retombée. Loches et Beaulieu-lès-Loches comptent de nombreux monuments, quantité de demeures ou de simples et vieilles maisons. Pour mieux les sauver, il faut aussi mieux les connaître.

André MONTOUX emploie alors ses loisirs, comme il occupera sa retraite, à la recherche des éléments constituant l'histoire architecturale d'un monument, les événements majeurs qui s'y sont déroulés et ses différents titres de propriété. André MONTOUX n'écrira jamais rien qui ne soit prouvé par plusieurs documents. Il reste honnête et modeste. Il émet les plus grandes réserves quand une preuve ne le convainc pas complètement.

Grâce à ces qualités on peut affirmer que son œuvre servira à de nombreuses générations de chercheurs. Tous ses écrits sont maintenant des références.

Dans l'énorme tâche qu'il a entreprise, André MONTOUX peut compter sur son épouse, secrétaire, archiviste, première lectrice, première critique aussi. Madame MONTOUX est étroitement liée à l'œuvre de son mari. Des souvenirs émouvants me rattachent à elle et je tiens à ce qu'elle soit pleinement associée à l'éloge fait aujourd'hui à notre historien.

Beaulieu-lès-Loches, vous venez de le voir, a donc été le théâtre de sa première sainte et saine colère. C'est aussi un autre monument Bellilocien qui a bénéficié de sa pugnacité, de ce que la maladie lui laissait d'énergie, de son dernier courroux. L'immeuble de la Léproserie venait d'être racheté. Le béton et le « siporex » entraient dans la danse. Une fois de plus, et, malheureusement la dernière, André MONTOUX est intervenu pour préserver le bâtiment de la mutilation.

Heureuse Touraine qui a séduit plus d'un chercheur et qui peut compter André MONTOUX parmi les plus opiniâtres.

Heureux Pays Lochois, sillonné infatigablement de long en large par André MONTOUX, toujours en recherche et toujours en protecteur des monuments et des vieux logis.

Heureuse cité de Beaulieu-lès-Loches qui a été le départ de tant d'énergie, de tant de bravoure et de pugnacité.

Sans son action, on a vu que Saint-Laurent n'existerait plus. La Maison des Templiers serait oubliée. La vie artistique et culturelle se déroulerait, peut-être, sous un hangar.

Heureux élèves Bellilociens qui avez bénéficié de son enseignement hors pair, de son affection, et, le mot n'est pas trop fort, de son amour des vieilles pierres. Avec lui, l'histoire locale et régionale était matière noble et vivante. C'est sous sa houlette que j'ai appris à connaître et bien sûr à respecter les trésors monumentaux de Beaulieu, de Loches, de la Touraine. J'ai eu la chance d'être de ceux-là, j'en suis heureux et fier.

Son message est passé. Mon action, depuis 16 ans, au service de la commune est marquée par son empreinte.

Déjà, avec mon prédécesseur, Jacky PORCHER, nous étions les plus déterminés pour le sauvetage des Templiers. Financièrement, on peut le dire maintenant, on ne savait pas vraiment où on allait. Il fallait foncer tête baissée. Aujourd'hui, il serait trop tard. Nous avons engagé un vaste programme de réhabilitation de logements anciens. Une dizaine de grandes maisons ont retrouvé leur jeunesse.

André MONToux suivait nos travaux, apportait de justes critiques, mais chacune de nos entreprises le comblait.

Pour continuer cette œuvre, nous sommes en train de sauvegarder l'espace des Viantaises, un ancien couvent de filles, territoire habité et si bien étudié par notre ami Jean BERNARD, de restaurer la façade de la Salle municipale dont le chantier commencera lundi prochain.

Dans toutes ces actions, j'ai toujours présents à l'esprit l'image et l'enseignement de mon regretté Maître.

Sauvegarder, respecter, connaître, sont des armes pour les combats quotidiens qu'il nous faut mener.

Mais, sauvegarde, respect et connaissance ne sont pas, en eux-mêmes des éléments suffisants. Avons-nous, aurons-nous un jour, autant de qualités qu'André MONToux ? Aurons-nous le même courage, la même honnêteté, la même modestie, la même puissance et la même force dans un courroux maîtrisé ? Aurons-nous la même opiniâtreté, la même bravoure, et avec autant d'affection ?

André MONToux nous a tracé un chemin difficile. C'est pourtant celui-là que nous prendrons ! »

4 – Saint-Laurent de 1993 à 2015

Suite à la modeste conférence du 21 août 1993, qui avait été suivie par une centaine d'auditeurs, l'avenir de Saint-Laurent était maintenant lié aux activités culturelles. Solstice artistique d'été, Sonates d'automne et concerts annuels de la chorale des Baladins avaient déjà investis ce lieu magique depuis quelques années. De nombreux vins d'honneur et des banquets prestigieux, dont celui fêtant le Millénaire de l'abbaye, y seront organisés.

Les Conseils municipaux qui suivront s'attacheront à améliorer l'accueil des artistes et le confort des spectateurs.

L'état du carrelage, ou de ce qu'il en reste, est piteux et donne une impression de ruine malgré tous les efforts de sauvegarde qui ont été prodigués depuis l'acceptation du « don » du marquis de Bridieu. La température ambiante du lieu en période humide oblige les organisateurs à trouver des systèmes plus ou moins efficaces comme des canons à chaleur bruyants et odorants.

Le 4 mai 1996 la lecture d'un courrier de M. MACE, secrétaire de l'association des Amis de Saint-Laurent, nous propose l'organisation de deux concerts et l'ouverture possible d'un chantier-école sous la direction des Compagnons des Devoirs Unis. Le Conseil émet un accord de principe et charge monsieur le Maire d'étudier le dossier et d'organiser les rencontres nécessaires à l'évolution du projet. Une opération de ce type, actuellement en cours à Levroux, est visitée.

Le 16 septembre 96 l'étude de restauration a nécessité l'intervention d'un architecte. Il est dû 12.060 Frs d'honoraires à M. FENELON pour un devis de travaux s'élevant à environ 440.000 Frs.

Le 2 décembre 1996, après avoir retracé les différentes opérations et contacts relatifs au chantier-école, M. le Maire propose de constituer une commission spéciale formée de six élus.

Le 27 mars 1997, suite à une réunion qui s'est tenue le même jour, le Conseil maintien sa décision d'ouvrir un chantier-école sous la responsabilité de l'union compagnonique pour les travaux d'assainissement, de maçonnerie, de carrelage et de chauffage.

Le 10 juillet 1997 M. le Maire donne lecture d'un courrier de la DRAC (Direction Régionale de Affaires Culturelles), service archéologie. Ce courrier stipule « de faire procéder à des sondages de reconnaissance en vue de déterminer le potentiel archéologique détaillé de l'édifice, de déterminer les mesures de conservation à mettre en œuvre ». Après en avoir délibéré, le Conseil déplore, une fois de plus et malgré une première campagne de fouilles qui n'avaient fait apparaître aucun détail important, sauf une accumulation d'ossements sans valeur archéologique notable, que le projet retombe dans des profondeurs administratives abyssales et vertigineuses.

La nécessité de cet espace culturel pour les manifestations déjà programmées est trop évidente et le Conseil décide de faire savoir, à regret, aux Compagnons des Devoirs Unis que le projet est repoussé à une date indéterminée.

Personne n'est dupe et on verra plus tard que cette belle intention sera définitivement enterrée.

Le 7 décembre 98 le conseil est informé que les Amis du Pays lochois font un don de 1.656.20 Frs pour aider à la prise en charge des travaux relatifs à l'étude des peintures murales qui ornent certaines parties de l'église. Ce don est bien sûr accepté et les remerciements sont exprimés tant à l'association qu'à Monsieur le Professeur Jean BERNARD pour leur active participation.

Le 4 janvier 1999, Mme VEQUAUD demande ce que deviennent les projets envisagés pour Saint-Laurent et pour le carrefour de centre. M. le Maire rappelle que le chantier-école est lié à des fouilles souhaitées par la DRAC, que ces fouilles seraient à la charge de la Commune et qu'elles entraîneront l'occupation de l'église un temps indéterminé, ce qui serait dommageable pour l'activité culturelle locale.

Dans l'état, le projet actuel ne peut aboutir sauf à refaire le carrelage à l'identique et de trouver d'autres systèmes pour le chauffage et l'assainissement.

Les prochaines réunions de Conseil municipal seront consacrées à la restauration et la conservation des peintures murales. Les échafaudages nécessaires, prêtés à titre gratuit par M. Jacky GIRARD, ne gênent pas la poursuite et le déroulement du programme culturel.

Le 26 avril 1999, il est donc question de ces travaux. Mme Véronique LEGOUX propose de mettre en place un stage composé d'étudiants en maîtrise de sciences et techniques de conservation et de restauration des biens culturels. Le coût est de 19.300 Frs subventionné comme suit : 9.650 Frs par le Conseil Général, 4.825 Frs tant par le Conseil Régional que pour la commune.

Le 3 janvier 2000 la demande de Mme LEGOUX est renouvelée pour un nouveau stage qui se déroulerait en juin. Le Conseil donne son accord. Ce n'est que le 19 juin que le Conseil a connaissance de coût réel de cette nouvelle opération estimée à 106.300 Frs. La part restant à la charge de la commune est de 11.832 Frs.

Le 11 décembre 2000, le Conseil approuve le plan de financement daté du 4 août s'élevant à 127.134,80 Frs et sollicite l'octroi de subventions auprès du conseil Général et de l'Etat.

Le 6 mai 2002, afin de poursuivre les études et la restauration des peintures murales, commencées en 1997, les devis fournis par Mmes SHAEFFER et LEGOUX se montent à 21.523,50 €uros, la part communale est de 4.304,70 €uros, soit 20 %. Le Conseil dit que ces études serviront à mieux connaître cet édifice et se prononce pour par 16 voix et 3 abstentions. Le 3 juin 2002 une nouvelle délibération paraît être un doublon, mais il s'agit d'une confirmation pour solliciter une subvention plus importante.

Ces différents stages consacrés aux peintures murales ont permis leur conservation mais aussi leur connaissance. Il a été répertorié 13 couches de peintures et de badigeons. Malheureusement, comme l'ensemble du bâtiment ces fresques murales ont soufferts de près de deux siècles d'abandon. Un dossier complet avec des relevés précis est conservé et consultable en Mairie.

Le sol de l'église est de plus en plus délabré. Les « rustines » de ciment craquelé entourent des carreaux de brique disjoints. Dans la chapelle nord le terrain est à nu, certaines parties sont sablées, la base des murs est verdie par l'humidité remontant du sol.

Malgré tous les travaux engagés depuis maintenant plus de cinquante ans l'église a toute l'allure d'une grange. Il est toujours difficile de chauffer correctement l'espace, empêchant des programmations automnales et hivernales.

Le 5 avril 2004 le Conseil se prononce enfin sur le choix du carrelage et sur le mode de chauffage. Pour des raisons de désaccord profond sur le projet d'aménagement du Carrefour du Centre avec M. l'Architecte des Bâtiments de France, celui-ci ne sera ni consulté ni averti des futurs travaux. Compte-tenu des prescriptions et des débats évoqués en 1993 lors de la tentative de mise en place des chantiers-écoles, il ne sera pas fait de fouilles profondes, les niveaux existants seront respectés, pour ne pas modifier l'acoustique, la qualité du carrelage choisit rappellera celui encore visible et sera posé en diagonale afin de donner une impression de plus grande surface. Il sera demandé un devis à plusieurs entreprises. Pour le chauffage par lustres suspendus aux voûtes l'entreprise DELESTRE propose un devis de 22.107,46 €uros. M. le Maire est chargé de monter les dossiers de demandes de subventions.

Le 10 mai 2004, la décision prise annule et remplace celle prise le 5 avril. Le conseil décide de confier les travaux d'éclairage et de chauffage à l'entreprise CIEL pour 19.962,41 €uros auxquels il faut ajouter la fourniture et la pose de 5 spots halogènes à 108,49 €uros TTC. Soit un total de 20.504,86 €uros.

Le 5 juillet 2004 il est procédé à l'examen du devis d'Electricité de France pour le changement du compteur en vue de l'installation du chauffage. Celui-ci s'élève à 2.589,08 €uros.

La réalisation de la pose des 357.60 m² de carrelage est confiée à l'entreprise GOBARD. Les factures de février et mars 2005 s'élèvent à 70.095,29 €uros. Les tomettes de terre cuite coûteront 20.445 €uros (30,25 € le m²). (Le surplus relativement important de carrelage sera utilisé lors du réaménagement de la Mairie).

Après ces derniers travaux, l'église Saint-Laurent peut répondre aux besoins des organisateurs de manifestations.

Le 3 septembre il est question du coût d'utilisation du chauffage estimé à 13,50 € de l'heure. Le Conseil dit qu'il sera nécessaire d'inclure cette charge dans le prix des futures locations. Cette décision a-t-elle quelques fois respectées ?

Le 2 juin 2014 des travaux d'entretien sont programmés pour la toiture. La dépense prévue est de 2.467,56 €uros et une subvention est sollicitée auprès de la DRAC.

Voilà résumé plus de 60 ans de soins apportés à cet incomparable bâtiment qui a été durant des siècles une des églises paroissiales de Beaulieu jusqu'en 1790, puis vendu comme Bien National, a servi de sépulture à la famille de BRIDIEU et a failli disparaître à tout jamais du paysage bellilocien déjà riche en monuments et en Histoire.

Sans l'opiniâtreté d'André MONToux, la volonté de quelques élus dès 1951, le travail réalisé par les municipalités qui se sont succédées, l'appui bienveillant du professeur Jean BERNARD, le soutien des sociétés savantes et des associations culturelles, il manquerait à notre Commune une salle de spectacle réputée pour son cadre magique et son atmosphère intimiste.

Ce cadre et cette atmosphère ont impressionné les nombreux artistes de niveau international invités aux « Sonates d'automne » : Jean-François HESSER, Marie-Josèphe JUDE Emmanuel STROSSER, Claire DESERT, Vincent COQ, Roland PIDOUX, Bruno PASQUIER, Raphaël PIDOUX..... Le musicologue et chroniqueur Frédéric LODEON, les compositeurs Philippe HERSANT et Henri DUTILLEUX. Ce dernier a honoré les lieux par sa présence à deux éditions des « Sonates ». Je ne résiste pas à vous faire part d'une réflexion qu'il m'a confié en toute humilité lors d'un concert où l'on jouait une de ses œuvres, Ainsi la nuit : « Monsieur le Maire, je ne savais pas cette œuvre aussi belle ». La magie de cette église n'est donc pas seulement ressentie qu'avec des sentiments chauvins, elle émeut.

Ce sera la conclusion de cette déjà longue histoire contemporaine de l'ancienne église Saint-Laurent. Il reste à nos successeurs le soin de continuer l'œuvre de restauration, de conservation et d'animation de ce vénérable monument. Je reste persuadé qu'il en sera ainsi pour les générations futures.

P.S

Dans un avenir que j'espère proche, il serait souhaitable qu'un accord intervienne avec les propriétaires voisins afin qu'il soit réalisé un appentis abritant ce qui manque cruellement à Saint-Laurent : un coin toilette. Une construction servant de sacristie, ayant existé par le passé, figure sur les cartes postales du début du XX^e siècle, la porte d'accès en est encore visible à l'intérieur de l'église.

4 -Liste des Conseillers municipaux de Beaulieu-lès-Loches depuis 1945

Dont les membres ont été appelés à se prononcer sur le sort de l'ancienne église Saint-Laurent.

1945 à 1947

Maire : M. Raymond PATRY

Adjoints : M. Emile BEDON, M. Robert MOMPIOU

Conseillers : Mlle Hélène GAULTIER-CELLIER, M. Edmond LUCAS, M. Victor CHAMPION,
M. René PASQUIER, M. Edmond CAZENABE, M. Moïse CHOLIERE, M. Marceau CAMUS,
M. Kléber MOREAU, M. Henri BARILLE

1947 à 1953

Maire : M. Raymond PATRY

Adjoints : M. René BLANCHET, M. Moïse CHOLIERE

Conseillers : M. Alexis POUSSET, M. Henri MANCEAU, M. Gaston BOURGEOULT,
M. Edmond LUCAS, M. André CAZENABE, Mlle Hélène GAULTIER-CELLIER,
M. François FIANCETTE, M. Kléber MOREAU, M. Victor CHAMPION, M. Henri BARILLE,
M. Lucien PINON, M. Marceau CAMUS, M. Robert PINARD, M. René TARNIER

1953 à 1954

Maire : M. Edmond LUCAS

Adjoints : Mlle Hélène GAULTIER-CELLIER, M. Gaston BOURGEOULT

Conseillers : M. Alexis POUSSET, M. Henri MANCEAU, M. André CAZENABE,
M. Robert PINARD, M. Raymond PATRY, M. René PASQUIER, M. Léonard CHAUMEIL,
M. Marceau CAMUS, M. Louis MAINGAULT, M. Roger GUERIN, M. Maurice PINEAU,
M. Emile SAUQUET, M. Henri BARILLE, Mme Charlotte MOMPIOU

1954 à 1955

Maire : M. Raymond PATRY

Adjoints : Mlle Hélène GAULTIER-CELLIER, M. Gaston BOURGÉAULT

Conseillers : M. Henri MANCEAU, M. André CAZENABE, M. Robert PINARD,
M. André PASQUIER, M. Léonard CHAUMEIL, M. Marceau CAMUS, M. Louis MAINGAULT,
M. Roger GUERIN, M. Emile SAUQUET, M. Henri BARILLE, Mme Charlotte MOMPIOU,
M. Fernand LHOMOND, M. Alexis POUSET, M. Maurice PINEAU

1955 à 1959

Maire : M. Léonard CHAUMEIL

Adjoints : Mlle Hélène GAULTIER-CELLIER, M. Gaston BOURGÉAULT

Conseillers : M. Robert PINARD, M. René ARCHAMBAULT, M. Henri MANCEAU,
M. André CAZENABE, M. Jacques LUCAS, M. Claude BERGER, M. Gilbert LEVIEUGE,
M. Georges LACUEILLE, M. René AUGER, M. Georges CHAMPION, M. Gaston BAILLOU,
M. François CASY, M. Yves VOIRY, M. Robert MILHOUET, M. Joseph DEMON

1959 à 1965

Maire : Mlle Hélène GAULTIER-CELLIER

Adjoints : M. Gaston BOURGÉAULT, M. Robert PINARD

Conseillers : M. Fernand LHOMOND, M. René PASQUIER, M. Robert MILHOUET,
M. Henri MANCEAU, M. Joseph DEMON, M. Léonard CHAUMEIL, M. Marceau CAMUS,
M. André CAZENABE, M. André PLAT, M. Jacques LUCAS, M. Roger ARRAULT,
M. René ARCHAMBAULT, M. Claude BERGER, M. Henri BARILLE

1965 à 1971

Maire : Mlle GAULTIER-CELLIER

Adjoints : M. Gaston BOURGEAULT, M. Robert PINARD

Conseillers : M. René ARCHAMBAULT, M. Henri MANCEAU, M. André CAZENABE,
M. Jacques LUCAS, M. Claude BERGER, M. Gilbert LEVIEUGE, M. Georges LACUEILLE,
M. René AUGER, M. Georges CHAMPION, M. Gaston BAILLOU, M. François CASY,
M. Yves VOIRY, M. Robert MILHOUET, M. Joseph DEMON

1971 à 1977

Maire : M. Robert PINARD Maire

Adjoints : M. Gaston BOURGEAULT, M. Jacques LUCAS

Conseillers : M. Jacky PORCHER, M. René ARCHAMBAULT, M. André CAZENABE,
M. Georges LACUEILLE, M. Joseph DEMON, M. Hervé COLLIN, M. Georges CHAMPION,
M. Guilbert PINON, M. François CASY, M. Bernard METOIS, M. Jackie DORE,
M. Georges NORMEND, M. Yves CARPY, M. Aimé DUBOIS

1977 à 1983

Maire : M. Jacky PORCHER

Adjoints : M. Joseph DEMON, M. Georges NORMEND Adjoint, M. Aimé DUBOIS

Conseillers : M. Robert PINARD, M. Hervé COLLIN, M. François CASY, M. Guilbert PINON, M.
Jacques LUCAS,
M. Georges CHAMPION, M. René ARNOULT, M. Lucien BAUDET, M. Serge RAMAUGE, M.
Jacky GIRARD,
M. Pierre RENARD, M. Claude CHARBONNIER, M. Michel BOUCHER

1983 à 1989

Maire : M. Jacky PORCHER

Adjoints : M. Georges NORMEND, M. Pierre RENARD, M. Jacky GIRARD, M. Marc VEYSSIERE

Conseillers : M. Lucien Baudet, M. Claude CHARBONNIER, M. René ARNOULT,
M. Gilles LEFEBRE, M. Claude MANDARD, M. Alexandre CHANTRON,
M. Raymond CHARPENTIER, M. Jean OLLIVIER, M. Jackie DORE, M. Lucien PINON,
M. Claude LUNEL, M. Michel GEORGET, Mlle Monique DUPAS, Mme Monique GUERY

1989 à 1995

Maire : M. Pierre RENARD

Adjoints : M. Marc VEYSSIERE, M. Claude PROUSTEAU, M. Michel GEORGET,
Mme Raymonde VEQUAUD, M. Jean OLLIVIER, M. Willy ADAM

Conseillers : M. Daniel CHARBONNIER, M. Christophe MARY, M. Jean-Claude VERNIOL,
M. Bernard BOUE, M. Antoine LINARES, M. Fabrice EMONET, M. Jackie DORE,
Mme Anne-Marie PIGOREAU, M. Jacky FONTAINE, Mme Catherine RIVAL,
Mme Annette PEYROUS, Mme Jeannine CHAUMEILLE

1995 à 2001

Maire : M. Pierre RENARD

Adjoints : M. Jean MARECHAL, M. Michel GEORGET, M. Willy ADAM,
Mme Annette PEYROUS, M. Jean OLLIVIER

Conseillers : M. Daniel CHARBONNIER, M. Philippe MEREAU, M. Jean-Jacques LAUGERON,
M. Antoine LINARES, M. Stéphane DUEZ, M. Jack PINEAU, Mme Georgette BARRAULT,
Mme Raymonde VEQUAUD, M. Marc LANGLAIS, Mme Francine RIPPE,
Mme Monique GUERY, Mme Chantal CAMAIN, M. François VION.

2001 à 2008

Maire : M. Pierre RENARD

Adjoints : M. Willy ADAM, Mme Annette PEYROUS, M. Marc LANGLAIS,
M. Jack PINEAU, Mme Raymonde VEQUAUD

Conseillers : M. Philippe MEREAU, Mme Thérèse ARNAUD, M. Jean-Claude BROUX,
M. Philippe RICHARD, M. Pascal BEAUSSIER, Mme Michèle GRATADE,
Mlle Sonia POUPINEAU, Mlle Bénédicte LAMIRAULT, Mme Francine RIPPE,
Mme Georgette BARRAULT, M. Guy BRAJARD,
Mme Monique GUERY, Mme Evelyne BISCOFF-MOMPIOU.

2008 à 2014

Maire : Mme Sophie METADIER

Adjoints : Mme Michèle COUNARIE, M. Philippe MEREAU,
M. Yves BANDEVILLE, Mme Georgette BARRAULT, Mme Raymonde VEQUAUD

Conseillers : Mme Estelle PATOZ, Mme Michèle GRATADE, M. Pascal BEAUSSIER,
Mme Dominique MACE, Mme Michèle VILLATTE, Mme Marie-Claude BOUIN,
M ; Joël ANTIER, M. Frédéric DUPUIS, M. Olivier PIQUEUX, M. Fabrice DAVOIGNEAU,
M. Jean-Claude DUPAS, M. Jérôme TARNIER, Mme Monique GUERY.

2014 à 2020

Maire : Mme Sophie METADIER

Adjoints : Mme Michèle COUNARIE, M. Philippe MEREAU,
Jean-Claude DUPAS, Mme Gaëlle JAN

Conseillers : Jérôme TARNIER, Mme Michèle GRATADE, M. Joël ANTIER,
Mme Dominique BOUC, M. Dominique BERTHAULT, Mme Anne LEGER, M. Thierry HERAULT,
Mme Nicole MARCHAIS, M. John COURMADIAS, Mme Nathalie MARQUENET,
M. François VERDIER-PINARD, Mme Mireille PENISSARD,
M. Alain DUMONT, Mme Aurélie PERINET